

Parcours Clinique des institutions, clinique du travail (CICT)

Master de psychologie :
psychopathologie clinique psychanalytique

2024-2025

ATTISER LES CURIOSITÉS

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD



www.univ-spn.fr

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :
CAMPUS CONDORCET | **A^SPC**
PARIS - AUBERVILLIERS | Alliance Sorbonne
Paris Cité

Sommaire

1	Les objectifs	3
1.1	Le master de psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	3
1.2	Le parcours Clinique des institutions, clinique du travail	3
2	Équipe pédagogique	5
3	Organisation des enseignements	6
3.1	Master 1, semestre 1 :	6
3.2	Master 1, semestre 2 :	6
3.3	Master 2, semestre 3 :	7
3.4	Master 2, semestre 4 :	7
4	Enseignements du Tronc commun	8
4.1	Master 1, semestre 1 :	8
4.2	Master 1, semestre 2 :	8
4.3	Master 2, semestre 3 :	9
4.4	Master 2, semestre 4 :	10
5	Enseignements du Parcours	11
5.1	Master 1, semestre 1 :	11
5.2	Master 1, semestre 2 :	12
5.3	Master 2, semestre 3 :	13
5.4	Master 2, semestre 4 :	14
6	Stage et mémoire	16
6.1	Master 1, semestre 1 :	16
6.2	Master 1, semestre 2 :	16
6.3	Master 2, semestre 3 :	16
6.4	Master 2, semestre 4 :	17
7	Inscriptions, assiduité et validation (MCCC) 2023-2024	18
7.1	Nombre d'inscriptions autorisé par cycle	18
7.2	Contrat pédagogique pour les étudiantes et étudiants redoublants	18
7.3	Les différentes règles d'assiduité et la défaillance	18
7.4	Validation des UE et capitalisation	19
7.5	Conditions de validation du stage	19
7.6	Validation du mémoire	19
7.7	Les différentes règles de compensation	20
7.8	Organisation et modalités du rattrapage	20
7.9	Dispositif de consultation des copies	20
7.10	Vos droits et vos devoirs	20
8	Information sur le plagiat	21
8.1	Qu'entend-on par « plagiat » ?	21
8.2	Quelles sont les sanctions encourues ?	21
9	Conditions d'accès au M1 et au M2 (2023-2024)	22
9.1	Conditions d'accès à l'entrée en Master 1 :	22
9.2	Conditions d'accès à l'entrée en Master 2 :	22
10	Calendrier 2023-2024	23

1 Les objectifs

1.1 Le master de psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique

Le master de psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique, co-accrédité entre les universités Paris Cité (ex-Paris Descartes et Paris Diderot) et Sorbonne Paris Nord (ex-Paris 13), propose une formation à la profession réglementée de psychologue¹ prenant appui sur l'épistémologie psychanalytique avec les ouvertures qu'elle soutient.

La formation vise à offrir un ensemble de connaissances et de compétences permettant aux futurs psychologues d'être capables de répondre aux différentes formes de souffrances psychiques du sujet aux différents âges de la vie, en tenant compte de la diversité des terrains cliniques et de la nécessité de dialoguer avec des professionnels issus d'autres disciplines.

Les titulaires du master seront ainsi aptes à assurer la prise en charge individuelle, groupale et institutionnelle des patients dans les différentes étapes du suivi (prévention, évaluation, conseil, soins, psychothérapie). Ce master forme également à l'évaluation, à l'intervention et plus généralement à la clinique des institutions et à la clinique du travail. Cette formation porte une attention particulière aux problématiques contemporaines pour sensibiliser les futurs psychologues aux enjeux institutionnels, sociaux et politiques.

Le master a également pour finalité de préparer et de former des chercheurs en psychologie, en psychopathologie et en psychanalyse. Il encourage l'articulation constante entre la recherche et la pratique clinique dans une perspective pluri- et interdisciplinaire.

Cette formation se décline en parcours spécifiques à chaque établissement, auxquels s'ajoute un parcours commun inter-établissements.

1.2 Le parcours Clinique des institutions, clinique du travail

Le Parcours Clinique des institutions, clinique du travail vise à former des spécialistes de haut niveau pouvant intervenir dans différents champs ouverts à la psychologie sociale, aux psychosociologues et aux psychologues du travail.

Il permet d'acquérir une maîtrise des outils théoriques et méthodologiques en adéquation avec les demandes des terrains professionnels.

La formation s'inscrit dans une perspective clinique, c'est-à-dire qui prend acte de la singularité des situations sociales et professionnelles rencontrées. Elle s'appuie donc sur une analyse rigoureuse de ces diverses situations, et en particulier :

- par les connaissances théoriques et les aptitudes concernant la capacité à analyser les problématiques collectives et intersubjectives, les psychopathologies des liens, les situations de souffrance et de psychopathologie du travail, les activités, le fonctionnement des équipes et des unités sociales ;

¹ Loi N° 85-772 du 25 Juillet 1985, modifiée ou complétée en 1990, 1998, 2005, relative à la profession de psychologue. Arrêté du 19 Mai 2006 portant sur les modalités d'organisation et de validation du stage professionnel. Décret du 7 Mai 2012 relatif au titre de psychothérapeute.

- par les aptitudes et les compétences professionnelles et de recherche visant l'analyse de la demande, l'analyse de corpus, la maîtrise des dispositifs d'intervention (analyse de la pratique, régulation d'équipe, action-recherche), la formation, la conduite de groupes, la négociation et la gestion de conflits.

Au terme de leur parcours, les étudiantes et les étudiants posséderont :

- des compétences méthodologiques dans l'analyse, l'évaluation et le diagnostic de situations sociales complexes : dans les entreprises, les institutions sociales, médico-sociales et sanitaires, les associations et les collectivités locales et territoriales ;
- des compétences dans l'accompagnement au changement ou à la résolution de conflits auprès d'équipes de travail ;
- des compétences dans l'accompagnement à la construction et à l'évaluation de projets pour des unités sociales relevant de différents milieux professionnels ;
- des compétences dans le domaine de la recherche. Cette formation permet d'occuper des emplois de niveau cadre A et/ou de poursuivre une formation en M2 Recherche et en doctorat.

Le contenu pédagogique est ajusté à la diversité des terrains et des demandes adressées aux psychosociologues et aux psychologues du travail.

De plus, les enseignements visent un apprentissage approfondi des attitudes fondamentales et de la place du ou de la psychologue dans le monde du travail (par les enseignements théoriques et méthodologiques), à travers la diversité des apports (par les interventions des professionnels) et la confrontation des expériences (par le suivi de stages et le séminaire de formation à l'analyse des pratiques).

La pédagogie fait alterner des réflexions approfondies à partir d'apprentissages théoriques (études de textes, cours, conférences...) et des mises en situation expérientielles (jeux de rôles, simulations de dispositifs, études de cas...).

2 Équipe pédagogique

Directrice du Département de psychologie : Aurélie Maurin Souvignet

Responsable du Master : Karl-Léo Schwering

Responsable du master 1 : Amos Squverer

Responsable du parcours CICT, M1 : Aurélie Maurin Souvignet

Responsables du parcours CICT, M2 : Malika Litim et Pascale Molinier

L'équipe pédagogique du parcours est constituée de :

- Sébastien Ladreyt, maître de conférences associé
- Malika Litim, maître de conférences
- Aurélie Maurin Souvignet, maître de conférences HDR
- Pascale Molinier, professeure
- Delphine Peyrat-Apicella, maître de conférences
- Hindi Hafhouf, attachée temporaire d'enseignement et de recherche
- Sophie Mercier-Millot, attaché temporaire d'enseignement et de recherche

ainsi que d'enseignants-chercheurs d'autres spécialités et de professionnels qui interviennent ponctuellement et dont la caractéristique est de (re)présenter différentes facettes des métiers auxquels les étudiantes et les étudiants sont formé.e.s.

Les enseignants responsables des enseignements du tronc commun sont :

- Jean-Yves Chagnon pour l'UE Les fondamentaux de la psychopathologie
- Hakima Megherbi pour l'UE Introduction à l'épistémologie et la méthodologie de la recherche
- Amos Squverer pour l'UE Évaluation et traitement 1
- Houria Abdelhouaed pour l'UE Évaluation et traitement 2
- Aline Cohen de Lara pour l'UE Clinique à la croisée de l'individuel et du collectif
- Catherine Matha pour l'UE Problématisation de la pratique clinique
- Muriel Bussoroy pour l'UE Pluralité des dispositifs cliniques
- Gilbert Coyer pour l'UE La profession de psychologue

Secrétariat pédagogique :

Kourtoumou Nignan

Bureau A XXX – sur site les XX, en télétravail les XXX

Courriel : master-psycho.lshs@univ-paris13.fr ,

Téléphone : 01 49 40 31 87

3 Organisation des enseignements

3.1 Master 1, semestre 1 :

Unité d'Enseignement	Tronc commun ou Parcours	ECTS	Modalités de l'enseignement	Nbre d'heures en présentiel	
				CM	TD
Les fondamentaux de la psychopathologie psychanalytique	Tronc commun	3	CM	24	
Introduction à l'épistémologie et la méthodologie de la recherche	Tronc commun	3	CM	24	
Analyse des données multidimensionnelles	Tronc commun	2	CM / TD	15	9
Institutions et organisations	Parcours	2	CM	18	
Introduction à la clinique du travail	Parcours	2	CM	18	
Clinique des groupes	Parcours	2	CM	18	
Des formes aux sens (1)	Parcours	2	CM	18	
Connaissances des milieux professionnels	Parcours	2	CM	18	
Commande, demande et négociation	Parcours	2	TD		18
Supervision de stage	Parcours	5	TD		12
Supervision de mémoire	Parcours	5	TD		12

3.2 Master 1, semestre 2 :

Unité d'Enseignement	Tronc commun ou Parcours	ECTS	Modalités de l'enseignement	Nbre d'heures en présentiel	
				CM	TD
Évaluation et traitement 1	Tronc commun	3	CM	24	
Clinique à la croisée de l'individuel et du collectif	Tronc commun	3	CM	24	
Langues 1	Tronc commun	2	TD		18
Introduction à l'intervention psychosociologique	Parcours	2	CM	18	
Travail et éthique du care	Parcours	2	CM	18	
Approche clinique des dispositifs de groupes	Parcours	2	CM	18	
Des formes aux sens (2)	Parcours	2	CM	18	
Revue de question dans les recherches cliniques	Parcours	2	CM	18	
Éléments de droit du travail	Parcours	2	CM	18	
Supervision de stage	Parcours	5	TD		12
Supervision de mémoire	Parcours	5	TD		12

3.3 Master 2, semestre 3 :

Unité d'Enseignement	Tronc commun ou Parcours	ECTS	Modalités de l'enseignement	Nbre d'heures en présentiel	
				CM	TD
Évaluation et traitement 2	Tronc commun	3	CM	24	
Problématisation de la pratique clinique	Tronc commun	3	CM	24	
Langues 2	Tronc commun	2	TD		18
Clinique de l'activité : concepts et méthodes	Parcours	3	CM	24	
Institutions et interventions psychosociologiques	Parcours	3	CM	24	
Psychodynamique et psychopathologie du travail	Parcours	3	CM	24	
La conduite des groupes	Parcours	2	TD		30
Le psychosociologue formateur (1)	Parcours	1	TD		12
Supervision de stage	Parcours	5	TD		12
Supervision de mémoire	Parcours	5	TD		12

3.4 Master 2, semestre 4 :

Unité d'Enseignement	Tronc commun ou Parcours	ECTS	Modalités de l'enseignement	Nbre d'heures en présentiel	
				CM	TD
Pluralité des dispositifs	Tronc commun	3	CM	24	
La profession de psychologue	Tronc commun	3	CM	24	
Langues 3	Tronc commun	2	TD		18
Méthodes en psychologie sociale et du travail	Parcours	2	TD		20
Le psychosociologue formateur (2)	Parcours	3	TD		24
Usages des méthodes quantitatives	Parcours	2	TD		20
Études de cas	Parcours	3	TD		30
Élaboration de rapports d'interventions et d'études	Parcours	2	TD		20
Supervision de stage	Parcours	5	TD		12
Supervision de mémoire	Parcours	5	TD		12

4 Enseignements du Tronc commun

4.1 Master 1, semestre 1 :

Les fondamentaux de la psychopathologie psychanalytique : 3 ECTS – 24h CM

Cet enseignement présente les concepts et modèles de la psychopathologie clinique psychanalytique.

Connaissances : parcourir les champs de la psychopathologie psychanalytique, mettre en exergue la nature conflictuelle du fonctionnement psychique en rapport avec la problématique du normal et du pathologique.

Compétences visées : savoir repérer la diversité des processus psychopathologiques.

Introduction à l'épistémologie et la méthodologie de la recherche : 3 ECTS – 24h CM

Cet enseignement présente les fondements épistémologiques et méthodologiques de la recherche clinique, en psycho(patho)logie clinique et en psychanalyse.

Connaissances : questions épistémologiques soulevées par la spécificité de la recherche clinique en psychologie et psychopathologie (modélisations théoriques, critères de scientificité, outils méthodologiques, questions éthiques, effets de transfert).

Compétences visées : acquérir les outils théoriques et méthodologiques pour définir un objet et construire un projet de recherche.

Analyse des données multidimensionnelles : 2 ECTS – 15h CM et 9h TD

Connaissances : maîtriser les bases théoriques de la classification ascendante hiérarchique (CAH) (décomposition inter-intra de la variance associée à une partition, indice d'agrégation) et de l'analyse en composantes principales (ACP) (corrélations, valeurs propres, coordonnées principales, contributions).

Compétences visées : savoir exécuter quelques calculs de base liés à la CAH et à l'ACP. Savoir interpréter les résultats d'une CAH et ceux d'une ACP.

4.2 Master 1, semestre 2 :

Évaluation et traitement 1 : 3 ECTS – 24h CM

Cet enseignement a pour objectif de former les étudiantes et les étudiants à l'évaluation du fonctionnement psychique individuel et/ou groupal et à la mise en place des traitements et/ou des interventions appropriées.

Connaissances : enjeux théoriques, cliniques et éthiques soulevés par les notions d'évaluation et de traitement.

Compétences visées : acquérir les éléments d'appréciation des fonctionnements psychiques et des modalités du cadre thérapeutique.

Clinique à la croisée de l'individuel et du collectif : 3 ECTS – 24h CM

Cet enseignement vise à mettre en perspective les théorisations situées dans le paradigme psychanalytique permettant de penser les rapports entre le sujet de l'inconscient et les différents ensembles humains.

Connaissances : les différentes théories psychanalytiques et anthropologiques des rapports entre individuel et collectif, de l'intersubjectivité, des ensembles inter et trans subjectifs, des cultures et du social.

Compétences visées : Être capable d'évaluer des problématiques collectives, institutionnelles et familiales et d'apporter des propositions d'interventions.

Langue vivante 1 : 2 ECTS – 18h TD

Ce cours vise à renforcer les compétences linguistiques des étudiants de psychologie en anglais, et à les initier à la langue de spécialité. Complément de cours sur l'ENT chaque semaine.

Connaissances : Pratique de la compréhension orale, de la compréhension écrite, de l'interaction orale, et de la production écrite. Apprentissage du lexique spécialisé, renforcement de la grammaire, initiation à la phonologie.

Compétences visées : Être capable de comprendre des extraits de textes psychologiques dans plusieurs spécialités et des documents audiovisuels non sous-titrés, en faisant l'acquisition du lexique de la psychologie. Être capable de participer à un débat sur une question de psychologie. Être capable de mener une argumentation à l'écrit sur un sujet en rapport avec la psychologie.

4.3 Master 2, semestre 3 :

Évaluation et traitement 2 : 3 ECTS – 24h CM

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité de l'UE de master 1 Évaluation et traitement 1. Il a pour objectif de consolider et d'approfondir les connaissances et les compétences de l'étudiant.e dans l'évaluation psychologique et la mise en place des traitements.

Connaissances : approfondir les connaissances des différentes orientations thérapeutiques et leurs enjeux articulés aux problématiques cliniques.

Compétences visées : savoir analyser les résultats et repérer les éléments cliniques dans une visée diagnostic et d'évaluation. Savoir repérer et analyser les enjeux éthiques. Savoir rédiger et transmettre un compte rendu de bilan.

Problématisation de la pratique clinique : 3 ECTS – 24h CM

Cet enseignement vise à accompagner l'étudiant.e dans sa réflexion clinique et l'élaboration de son positionnement de futur psychologue.

Connaissances : il s'agit de réfléchir à la pratique clinique et aux enjeux transférentiels et contre transférentiels dans différentes situations cliniques individuelles, groupales et institutionnelles.

Compétences visées : être en mesure de construire son positionnement professionnel de psychologue au regard de la diversité des pratiques cliniques.

Langues 2 : 2 ECTS – 18h TD

Ce cours vise à renforcer les compétences linguistiques des étudiants de psychologie en anglais, et à faire découvrir l'anglais de la psychologie.

Connaissances : *Variable en fonction des options* : Pratique de la compréhension orale, de la compréhension écrite, de la production orale (option), et de la production écrite. Apprentissage du lexique spécialisé, renforcement de la grammaire, initiation à la phonologie.

Compétences visées : *Variable en fonction des options* : Être capable d'écouter des documents audio-visuels non sous-titrés en faisant l'acquisition de lexique spécialisé. Être capable d'appliquer différentes techniques de compréhension écrite pour lire des articles en rapport avec la psychologie en faisant l'acquisition de lexique spécialisé. Être capable d'écrire divers types de textes (lettre, opinion). Être capable de synthétiser un dossier à l'oral ou à l'écrit. Être capable d'interagir en anglais dans un contexte professionnel, en menant un entretien à l'oral.

4.4 Master 2, semestre 4 :

Pluralité des dispositifs : 3 ECTS – 24h CM

Cet enseignement a pour objectif la connaissance des modèles théoriques et des modalités de mise en place des différents dispositifs en fonction du lieu, des visées thérapeutiques et des personnes concernées.

Connaissances : théories et champs d'application clinique des différents dispositifs d'interventions et/ou de soins dans le domaine de pratique des psychologues.

Compétences visées : Savoir mettre en place des dispositifs d'interventions et/ou de soins individuels ou groupaux adaptés aux problématiques, aux pathologies, et aux âges des sujets.

La profession de psychologue : 3 ECTS – 24h CM

L'objectif est de réfléchir à la complexité de la profession du psychologue qui engage le respect de la personne, de la vie privée, de la liberté, la problématique de la demande et celle du consentement libre est éclairé.

Connaissances : la psychologie clinique et le psychologue clinicien : textes officiels concernant les pratiques, le statut, le titre ; lieux d'exercice, associations professionnelles et syndicats ; déontologie, éthique.

Compétences visées : Déterminer le cadre et les objectifs des interventions cliniques en tenant compte des réglementations officielles, des enjeux déontologiques et du contexte institutionnel.

Langues 3 : 2 ECTS – 18h TD

Ce cours vise à renforcer les compétences linguistiques des étudiants de psychologie en anglais, et à faire découvrir l'anglais de la psychologie.

Connaissances : Variable en fonction des options : Pratique de la compréhension orale, de la compréhension écrite, de la production orale (option), et de la production écrite. Apprentissage du lexique spécialisé, renforcement de la grammaire, méthodologie de la rédaction d'abstracts, initiation à la phonologie, initiation à la traduction (thème et version), initiation au style scientifique.

Compétences visées : Variable en fonction des options : Être capable de comprendre dans le détail des articles scientifiques de plusieurs spécialités, en faisant l'acquisition de lexique spécialisé. Être capable de contourner les pièges de la traduction humaine ou automatique et de faire une recherche de termes spécialisés. Être capable d'écrire divers types de textes (résumé de lecture, évaluation critique) en réinvestissant/cherchant du lexique spécialisé. Être capable de faire la présentation d'un article scientifique long à l'oral. Être capable d'écrire et traduire un abstract en utilisant un style scientifique, ou de résumer son mémoire à l'oral.

5 Enseignements du Parcours

5.1 Master 1, semestre 1 :

Institutions et organisations : 2 ECTS – 18h CM

Ce cours vise à présenter l'« Institution » en tant qu'objet complexe et met en perspective les principaux courants théoriques traitant des organisations.

Connaissances : théories, concepts et auteurs relevant de la philosophie, de la sociologie, de la psychosociologie et de la psychanalyse permettant de considérer Institution et Organisation comme des réalités hétérogènes.

Compétences visées : à partir des connaissances théoriques associées aux recherches de stage et aux premières expériences de terrains, ce CM vise à préparer les étudiants à reconnaître, appréhender et analyser les particularités institutionnelles et organisationnelles des structures dans lesquelles ils seront amenés à intervenir.

Introduction à la clinique du travail : 2 ECTS – 18h CM

Le cours traite du travail comme activité humaine dans sa double fonction : sociale et psychologique. A partir de l'examen des organisations du travail, de l'histoire de la psychologie du travail, le cours présentera les principaux courants de la clinique du travail. Il aura comme toile de fond la question du rapport santé et travail.

Connaissances : le travail en tant que concept polymorphe, l'évolution des organisations du travail, histoire et actualité des cliniques du travail, psychopathologie du travail, les risques psychosociaux, la qualité de vie au travail.

Compétences visées : appréhender les liens entre travail, organisation et santé mentale.

Clinique des groupes : 2 ECTS – 18h CM

Ce cours présente, au plan théorique, les principaux modèles de l'approche psychanalytique des groupes (équipes, familles, groupes thérapeutiques, etc.).

Connaissances : théories, concepts et auteurs d'orientation psychanalytique traitant des groupes.

Compétences visées : offrir aux étudiants une connaissance des modèles théoriques et méthodologiques de la compréhension des processus psychiques mobilisés par les dispositifs de groupe.

L'analyse de contenu : 2 ECTS – 18h CM

Des formes aux sens 1 : mots, énoncés, discours.

Les formes langagières (les mots, les syntagmes, les énoncés, les discours) sont porteuses de sens multiples, qui font l'objet d'interprétations par les locuteurs. La tournure des énoncés (syntaxe), les mots polysémiques, les proximités phonétiques peuvent être sources d'ambiguïtés sémantiques. Dans l'interaction langagière, les locuteurs et locutrices font avec ces ambiguïtés et prennent également en compte les connotations qui colorent les mots en discours, les emplois non standard, les registres de langue, autant de phénomènes qui donnent des informations au-delà du sens des mots dans le dictionnaire. Ce séminaire vise à familiariser les étudiant.e.s aux divers mécanismes d'interprétation des mots et des discours.

Connaissances : acquisition d'outils de description et d'analyse du sens des formes langagières.

Compétences visées : Acquisition de compétences interprétatives pour différents types de discours en situation de travail.

Connaissances des milieux professionnels : 2 ECTS – 18h CM

Cet enseignement propose des présentations par des professionnels exerçant dans différents secteurs d'activité, pointant la culture, des problématiques et des débouchés offerts par ces différents milieux.

Connaissances : réalités terrain rencontrées par les psychologues et psychosociologues praticiens, structuration des milieux et secteurs professionnels concernés (services santé/travail, collectivités, institutions, administrations, entreprises).

Compétences visées : connaître les différents secteurs d'intervention. Saisir les réalités économiques, organisationnelles et psychosociales auxquelles sont confrontés les psychologues et psychosociologues praticiens.

Commande, demande et négociation : 2 ECTS – 18h TD

Cet enseignement permet d'une part de réfléchir aux enjeux qui sous-tendent la demande d'intervention, d'étude, etc., et d'autre part de comprendre en quoi la négociation peut être appréhendée comme un outil de compréhension des phénomènes intrapsychiques intersubjectifs et transsubjectifs.

Connaissances : le rapport commande-demande, les théories de la négociation.

Compétences visées : savoir repérer les enjeux des motivations aux demandes d'intervention ; d'identifier et comprendre les situations conflictuelles, en saisir les sources et les manifestations, ainsi que se familiariser avec les techniques de gestion de conflit et en interroger les enjeux.

5.2 Master 1, semestre 2 :

Introduction à l'intervention psychosociologique : 2 ECTS – 18h CM

Le cours présente aux étudiant.e.s différents aspects liés à l'intervention psychosociale au travers d'expériences de terrain. Différents outils seront abordés, parmi eux : la régulation, l'analyse de pratique, l'analyse institutionnelle, la recherche-action... Plusieurs thématiques clés serviront de supports aux réflexions, telles que la crise, la dynamique de groupe, le conflit, les places symboliques...

Connaissances : théories, concepts, auteurs et méthodes de l'intervention psychosociologique.

Compétences visées : reconnaître, comparer et analyser les différents outils de l'intervention psychologique (groupes hétérogènes, homogènes, d'analyse de pratique, entretiens collectifs, individuels, etc.).

Travail et éthique du care : 2 ECTS – 18h CM

Ce cours porte sur les incidences psychopathologiques de la servitude, depuis le crime des sœurs Papin jusqu'aux situations du travail de service contemporain. On envisagera également ces situations sous l'angle du plaisir et de la santé au travail et l'on abordera les transformations théoriques et éthiques introduites par la perspective contemporaine du care.

Connaissances : théories, concepts et auteur.e.s dans le champ des études de care.

Compétences visées : articuler les connaissances dans le champ des études de care et les pratiques dans le champ de la psychologie sociale.

Approche clinique des dispositifs de groupe : 2 ECTS – 18h CM

Ce cours présente les spécificités de dispositifs de groupe d'orientation clinique (groupes thérapeutiques, groupe soignants/soignés, photo-langage, psychodrame, etc.), les conditions de leur mise en œuvre et les modalités de leur animation.

Connaissances : théories, concepts, auteurs et méthodes relatives à la conduite des groupes.

Compétences visées : via une approche en partie expérientielle ce cours vise à une connaissance clinique fine des processus en jeux dans les situations groupales et à l'ouverture vers des pratiques cliniques originales.

Des formes aux sens 2 : 2 ECTS – 18h CM

(à venir)

Connaissances : (à venir)

Compétences visées : (à venir)

Revue de question dans les recherches cliniques : 2 ECTS – 18h CM

Le cours permet aux étudiant.e.s d'explorer une thématique de recherche librement choisie. Elle visera à permettre la construction d'une revue de questions.

Connaissances : connaître la place et les fonctions de la revue de question dans le travail de recherche, en repérer les principales étapes.

Compétences visées : acquérir les méthodes permettant de constituer une revue de question et de formuler une équation de recherche. Savoir utiliser les sources numériques et les principales ressources bibliographiques et les bases de données.

Éléments de droit du travail : 2 ECTS – 18h CM

La première partie du cours laisse une place importante aux relations individuelles de travail (les enjeux du recrutement, l'égalité la discrimination, la formation du contrat de travail, le pouvoir disciplinaire/libertés fondamentales, les droits et obligations du salariés, temps de travail, rémunération, les différents modes de rupture du contrat de travail).

La seconde partie du cours permet d'aborder les enjeux liés aux relations collectives de travail (qui en sont les acteurs, dans quelles instances, pour quels rôles).

Enfin, nous nous intéresserons aux conditions et à l'organisation du travail (santé et sécurité au travail) avec un regard tout particulier sur les risques psychosociaux dans l'entreprise (approche juridique et pratiques professionnelles)

Connaissances : l'introduction au droit du travail permet de présenter cette matière : quelles en sont les sources ? Dans quel contexte historique et politique s'est élaborée la norme ?

Compétences visées : Connaître le cadre juridique s'imposant aux organisations professionnelles du point de vue de la relation de travail.

5.3 Master 2, semestre 3 :

Clinique de l'activité : concepts et méthodes : 3 ECTS – 24h CM

Ce cours propose d'examiner ses principaux concepts de la clinique de l'activité (l'activité, son architecture, ses instruments, le genre professionnel...) ainsi que sa méthodologie développementale et ses principales méthodes (méthodes indirectes, instruction au sosie, autoconfrontations croisées).

Connaissances : théorie, concepts et méthodologie de la clinique de l'activité.

Compétences visées : savoir utiliser les ressources de la clinique de l'activité en situation d'analyse du travail et d'intervention.

Institutions et interventions psychosociologiques : 3 ECTS – 24h CM

Ce cours enseigne les théories de l'intervention psychosociologique ainsi que les principaux dispositifs au regard des problématiques institutionnelles.

Connaissances : Connaissance de l'histoire et du cadre théorique, méthodologique et éthique de l'intervention psychosociologique. Différencier les dispositifs d'intervention, connaître leurs fonctions et leurs modalités de mise en œuvre.

Compétences visées : Savoir construire et conduire un dispositif d'intervention psychosociologique selon les demandes et configurations institutionnelles.

Psychodynamique et psychopathologie du travail : 3 ECTS – 24h CM

Ce cours est consacré à l'analyse clinique et théorique des rapports entre santé mentale et travail. Sont étudiés l'intelligence en situation de travail, la place de la coopération et des règles de métier dans la construction de la santé, les stratégies collectives et individuelles de défense, les formes de décompensations liées au travail, l'impact du travail sur la construction des identités sexuées. Cet enseignement s'appuie sur la présentation d'enquêtes réalisées sur des terrains variés aussi bien dans l'industrie ou le bâtiment que dans les services.

Connaissances : histoire de la psychopathologie du travail, principaux concepts en psychodynamique du travail.

Compétences visées : intervenir dans le champ santé mentale – travail.

La conduite des groupes : 2 ECTS – 30h TD

Apprentissage de la conduite des groupes à partir d'une mise en situation et d'une réflexion méthodologique et conceptuelle (groupe, communication, équipe).

Connaissances : les fonctions internes et externes de la conduite de groupe ; les différents types de conduite de groupe (d'information, à stratégie, groupe de travail) ; la centration de la conduite de groupe ; la grille de PORTER (les attitudes du conducteur et leur impact) ; rappel de la notion de groupe de travail selon BION ; la notion de dispositif de travail de groupe et sa mise en œuvre.

Compétences visées : savoir conduire un groupe en fonction d'un objectif ; être capable d'analyser les processus de groupe ; être apte à percevoir ses propres comportements attitudes en situation de groupe ; concevoir un dispositif de travail de groupe en fonction de l'objectif visé ; avoir une écoute et une observation affinées en situation de groupe ; savoir décoder une situation vécue ou observée en faisant des liens avec des connaissances théoriques déjà acquise.

Le psychosociologue formateur (1) : 1 ECTS – 12h TD

Ce cours permet aux étudiant.e.s de s'initier aux différentes tâches qui incombent au psychologue-formateur : ingénierie de la formation, animation de séances, évaluation...

Connaissances : structuration d'un plan de formation, ingénierie de formation, mise en pratique de techniques d'animation de formation, construction de séquences pédagogiques et études de cas réels issus du terrain.

Compétences visées : savoir construire un plan de formation adapté à une commande négociée, animer la formation et mobiliser plusieurs actions pédagogiques, mettre en œuvre l'évaluation de la formation.

5.4 Master 2, semestre 4 :

Méthodes en psychologie sociale et du travail : 2 ECTS – 20h TD

Cet enseignement est consacré à une première approche de méthodes utilisées en psychosociologie et en analyse du travail : récit de vie, psychodrame, photolangage, théâtre forum...

Connaissances : découverte de nouvelles méthodes et de leurs usages.

Compétences visées : avoir plusieurs cordes à son arc.

Le psychosociologue formateur (2) : 3 ECTS – 36h TD

Ce cours permet aux étudiant.e.s de s'initier aux différentes tâches qui incombent au psychologue-formateur : ingénierie de la formation, animation de séances, évaluation...

Connaissances : structuration d'un plan de formation, ingénierie de formation, mise en pratique de techniques d'animation de formation, construction de séquences pédagogiques et études de cas réels issus du terrain.

Compétences visées : savoir construire un plan de formation adapté à une commande négociée, animer la formation et mobiliser plusieurs actions pédagogiques, mettre en œuvre l'évaluation de la formation.

Usage des méthodes quantitatives : 2 ECTS – 20h TD

Cet enseignement est consacré à l'examen d'approches chiffrées pour des « questions humaines », comme celles que soulèvent les études cliniques. A partir d'articles issus de diverses disciplines, on examine la portée, les limites, les pièges, la diversité des usages possibles, de la quantification.

Connaissances : la diversité des usages des méthodes quantitatives.

Compétences visées : développer une réflexion critique sur les usages des méthodes quantitatives pour les chercheurs ou praticiens en clinique du travail ; être des « lecteurs avisés » de travaux statistiques, coopérer avec des quantitativistes, savoir décider si une enquête quantitative serait/est utile, si elle est possible, et si oui, à quelles conditions.

Études de cas : 3 ECTS – 30h TD

Cette UE propose des présentations de situations professionnelles par des praticiens expérimentés exerçant dans des champs différents de la psychologie sociale et de la psychologie du travail.

Connaissances : identifier les différentes pratiques dans le champ de la psychosociologie et de la clinique du travail.

Compétences visées : identifier les besoins en termes d'intervention, d'études, de conseil, de formation. Travailler et/ou dialoguer avec d'autres praticiens du champ. Enrichir ses méthodologies et ses capacités d'action.

Élaboration de rapports d'interventions et d'études : 2 ECTS – 20h TD

Cet enseignement part d'une réflexion sur l'acte d'écriture et présente différents types de production scripturales attendues d'un psychologue praticien /psychosociologue : rapport d'étude, d'intervention, d'action-recherche, article professionnel, communications.

Connaissances : diversité des écrits professionnels.

Compétences visées : repérer les difficultés inhérentes à la restitution par écrit, les analyser et les dépasser.

6 Stage et mémoire

6.1 Master 1, semestre 1 :

Analyse des pratiques professionnelles (supervision du stage) : 5 ECTS – 12h TD

A l'occasion d'une recherche d'un terrain de stage (200h), l'étudiant.e doit négocier une demande qui lui permette de s'impliquer dans une pratique psychosociologique et/ou de psychologie du travail. Il s'agit aussi d'adopter une position réflexive sur sa propre pratique.

Connaissances : négociation d'une demande, compréhension et analyse du fonctionnement de la vie institutionnelle ou de l'entreprise, analyse réflexive.

Compétences visées : pratique de la psychosociologie et/ou de la psychologie du travail.

Supervision de mémoire : 5 ECTS – 12h TD

Travaux dirigés au cours desquels chaque étudiant évoque sa recherche et est aidé par les apports du groupe et de l'enseignant dans l'élaboration de sa problématique, la construction de ses hypothèses, le choix de ses instruments d'investigation et de ses procédures d'analyse, le recueil de ses données et l'interprétation de ses résultats.

Connaissances : état de l'art, structuration et rédaction, outils informatiques (moteur de recherche, office, etc.).

Compétences visées : construire un objet de recherche à partir de situations cliniques, de concepts choisis, structurer, rédiger et soutenir un travail clinique.

6.2 Master 1, semestre 2 :

Analyse des pratiques professionnelles (supervision du stage) : 5 ECTS – 12h TD

Idem S1

Connaissances : compréhension et analyse du fonctionnement de la vie institutionnelle ou de l'entreprise, analyse réflexive, rédaction d'un rapport de mission.

Compétences visées : analyser le fonctionnement d'une institution ou d'une entreprise, analyser sa propre implication, savoir rendre compte de l'ensemble de la démarche.

Supervision de mémoire : 5 ECTS – 12h TD

Idem S1

6.3 Master 2, semestre 3 :

Analyse des pratiques professionnelles (supervision du stage) : 5 ECTS – 12h TD

Négociation de l'étude ou l'intervention à laquelle l'étudiant.e doit répondre (durée du stage : 300h) par la mise en place de la méthodologie.

Connaissances : Connaissance des différentes techniques de recueil de données adaptées aux différentes situations professionnelles.

Compétences visées : pratique de la psychosociologie et/ou de la psychologie du travail. En rendre compte.

Le travail du mémoire : 5 ECTS – 9h TD

Approfondissement des connaissances méthodologiques pour l'élaboration d'un mémoire théorico-clinique.

Connaissances : méthodologie de travail et d'écriture.

Compétences visées : maîtrise des normes universitaires ; productions d'une revue de littérature et gestion avec le matériel clinique recueilli, développement d'une pensée scientifique et analytique.

6.4 Master 2, semestre 4 :

Analyse des pratiques professionnelles (supervision du stage) : 5 ECTS – 12h TD

Accompagnement des étudiants dans la conduite de l'étude ou de l'intervention qui leur a été demandée ; soutenir une analyse réflexive de l'évolution de la position de stagiaire, accompagner la rédaction du rapport de stage. Apprentissage à l'écoute en groupe des pratiques professionnelles.

Connaissances : la conduite d'une intervention ou d'une étude, la rédaction d'un rapport de mission.

Compétences visées : analyser le procès d'étude ou d'intervention, la conduire, présenter les résultats.

Supervision mémoire : 5 ECTS – 12h TD

Mise en œuvre de la méthodologie, du recueil des données, de la constitution d'un corpus, des modalités d'analyse et d'interprétation et rédaction du mémoire. Préparation à la soutenance.

Connaissances : approfondir les méthodes d'écriture.

Compétences visées : développer une approche clinique, autoréflexive et critique de son propre travail, faire le lien entre terrain, méthodes et concepts.

7 Inscriptions, assiduité et validation (MCCC) 2023-2024

Vous êtes invités à consulter le règlement des études 2023-24 de l'UFR LLSHS, ainsi que les modalités de validation de contrôle des connaissances et des compétences de votre formation (MCCC), disponibles sur l'ENT et au secrétariat pédagogique.

7.1 Nombre d'inscriptions autorisé par cycle

Trois inscriptions de droit sont autorisées durant le master. Ce qui signifie qu'un redoublement est autorisé soit en M1, soit en M2 mais pas les deux.

Si vous n'avez pas validé votre master en trois années, une demande de dérogation pourra être adressée au responsable du parcours de l'année en justifiant les raisons pour lesquelles, vous n'avez pas pu valider en trois ans.

7.2 Contrat pédagogique pour les étudiantes et étudiants redoublants

En début d'année universitaire, vous aurez à signer un contrat pédagogique qui stipule les UE déjà validées et les ECTS correspondant et les UE restant à valider pour l'année universitaire en cours. Vous êtes tenu.e.s de vous rendre à la convocation du responsable de parcours de l'année. La signature du contrat est obligatoire.

7.3 Les différentes règles d'assiduité et la défaillance

Le nombre d'absences autorisées pour les cours est défini de manière générale par le règlement des études de l'UFR LLSHS.

Certaines UE du master n'ouvrent pas droit à une dispense d'assiduité quel que soit votre statut. Il s'agit des UE :

- de supervision de stage en M1 et en M2,
- de supervision de mémoire en M1 et en M2.

En plus de ces UE, d'autres UE du parcours CICT ne peuvent être validées sans la présence obligatoire aux cours quel que soit votre statut :

- M1, S1 : Commande, demande et négociation
- M2, S3 : La conduite des groupes
- M2, S4 : Méthodes en psychologie sociale et du travail
- M2, S4 : Le psychosociologue formateur
- M2, S4 : Approfondissement des méthodes quantitatives
- M2, S4 : Études de cas
- M2, S4 : Élaboration de rapports d'interventions et d'études

Toute **dispense d'assiduité** à une UE ne faisant pas partie des UE précitées pourra faire l'objet d'une demande au ou à la responsable du parcours de l'année dans laquelle vous êtes inscrit.e (responsable parcours M1 ou responsable parcours M2). La date limite pour en faire la demande est définie dans le règlement des études de l'UFR et elle devra être justifiée.

Attention : Si vous êtes défaillant.e dans l'une de ces UE avec obligation d'assiduité, vous ne

pourrez en aucun cas valider l'UE, donc le semestre et a fortiori votre année.

Si vous êtes défaillant.e à un examen, vous êtes de droit autorisé.e à se présenter à la session de rattrapage sous réserve que vous ayez respecté les règles d'assiduité définies de manière générale et de manière spécifique pour certaines UE.

7.4 Validation des UE et capitalisation

Une UE est validée et définitivement capitalisée lorsque la note est supérieure ou égale à 10/20.

Toute note à une UE inférieure à 7/20 est éliminatoire.

Sont définitivement acquises, ainsi que les ECTS correspondants, toutes UE validées et compensées selon les règles de compensation du diplôme.

7.5 Conditions de validation du stage

La validation du stage est soumise à différentes conditions (cf. décret et arrêtés régissant les conditions d'obtention du titre de psychologue, règlement des études de l'UFR LLSHS, ainsi que les MCCC).

Les stages de M1 et M2 doivent être supervisés dans le cadre des UE d'analyses des pratiques professionnelles (UE APP). L'assiduité aux stages et l'assiduité à l'UE APP sont obligatoires et ce quels que soient votre statut et votre situation (aucune dérogation accordée).

Le stage doit être réalisé durant la période des supervisions universitaires pour au minimum les deux tiers de sa durée. La date limite pour débuter un stage est fixée par le parcours en M1 et en M2. Vous serez informé.e.s en début d'année universitaire de cette date par les responsables des parcours.

La validation de l'UE APP est soumise à l'obtention de la note minimale de 10/20 à chaque semestre. Elle ne se compense pas avec une autre UE ni avec un bloc d'UE.

La modalité d'évaluation est la production d'un rapport de stage et d'une soutenance orale devant jury.

7.6 Validation du mémoire

La validation de l'UE mémoire est soumise à l'obtention de la note minimale de 10/20 à chaque semestre. Elle ne se compense pas avec une autre UE ni avec un bloc d'UE.

Validation de l'UE mémoire aux semestres 1 et 3 :

La modalité d'évaluation est la production d'un écrit et d'une bibliographie répondant aux exigences fixées par l'enseignant responsable.

Rattrapage : si vous satisfaisiez aux exigences (assiduité à l'UE TER mémoire et exigences spécifiques du parcours), vous pourrez vous présenter au rattrapage en produisant un rapport de mémoire. Vous serez noté.e ABI si vous n'a pas produit de DM.

Validation de l'UE TER mémoire aux semestres 2 et 4 :

La modalité d'évaluation est la production i/ d'un mémoire et ii/ d'une soutenance devant un jury (sous réserve que vous satisfaisiez aux exigences d'assiduité à l'UE TER mémoire et exigences spécifiques du parcours).

Rattrapage : si vous satisfaisiez aux exigences (assiduité à l'UE TER mémoire et exigences spécifiques du parcours), vous pourrez vous présenter au rattrapage avec les mêmes modalités que celles de la session 1. Ce rattrapage aura lieu après la tenue du jury final de première session.

7.7 Les différentes règles de compensation

La compensation s'effectue par semestre et à l'intérieur d'un semestre, par bloc d'UE. Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Les UE du tronc commun se compensent entre elles sous réserve qu'aucune d'elles ne soit inférieure à 7 (note plancher). Le tronc commun est définitivement validé lorsque la moyenne est au minimum égale à 10/20.

La note minimale de 10/20 est requise pour la validation du **rapport de stage** pour chaque UE par semestre de S1 à S4. La note au rapport de stage ne se compense avec aucune autre note, ni au sein d'un semestre, ni entre semestres (cf. partie ci-dessus consacrée à la validation du stage).

La note minimale de 10/20 est requise pour la validation du **mémoire** pour chaque UE par semestre de S1 à S4. La note au mémoire ne se compense avec aucune autre note ni au sein d'un semestre, ni entre semestres (cf. partie consacrée ci-dessus à la validation du mémoire).

Les **UE de parcours** se compensent à l'intérieur de chaque bloc théorique et méthodologique au sein du semestre. Chaque bloc est validé lorsque la moyenne est égale ou supérieure à 10/20 sous réserve qu'aucune note ne soit inférieure à 7.

7.8 Organisation et modalités du rattrapage

Chaque responsable d'UE propose un examen de rattrapage sous réserve pour certaines UE que vous ayez été assidu.e et/ou vous avez rempli les conditions préalables à sa validation (cf. UE qui ne permettent pas de dispense d'assiduité).

7.9 Dispositif de consultation des copies

Un dispositif de consultation de copies sous forme de permanence est mis en œuvre pour chaque UE par le responsable de l'UE. Vous serez prévenu.e.s de la date et l'horaire par voie d'affichage.

7.10 Vos droits et vos devoirs

Vos droits et vos devoirs sont les mêmes que ceux définis au sein de l'université.

8 Information sur le plagiat

À lire par tout(e) étudiant(e) qui s'inscrit dans une formation de l'UFR LLSHS.

8.1 Qu'entend-on par « plagiat » ?

Un travail personnel suppose la recherche d'information et implique souvent le recours à des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre à profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. Le **plagiat** consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte ou fragment). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur **l'internet**. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui **n'apporte rien** sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, c'est aussi une **fraude**, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée.

Même si la malhonnêteté semble moins flagrante, il n'est pas non plus permis de se contenter de coller bout à bout des passages littéralement copiés, même avec des guillemets. Bien qu'on admette alors qu'on n'est pas l'auteur du texte, on n'a pas pour autant satisfait aux exigences d'écriture personnelle que supposent les types d'exercice proposés.

8.2 Quelles sont les sanctions encourues ?

Le plagiat est facile à détecter. L'université est dotée d'un logiciel antiplagiat permettant de les détecter dans les copies ou mémoires.

L'étudiant/e plagiaire s'expose :

1. à être sanctionné/e au niveau de **la note** pour l'exercice et
2. à **être déféré/e devant le conseil de discipline** qui statue sur les sanctions à appliquer.

Les enseignants se réservent la possibilité de demander à chaque étudiant et pour chaque travail personnel, une attestation, visant à attester sur l'honneur que le travail est personnel.

9 Conditions d'accès au M1 et au M2 (2023-2024)

9.1 Conditions d'accès à l'entrée en Master 1 :

Être titulaire d'une licence ou d'un équivalent (C.I.F. possible).

Procédure : après une première sélection sur dossier, les candidat.e.s dont le dossier sera retenu seront auditionné.e.s.

La sélection sur dossier se fera à partir des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Les résultats en L1, L2 et L3 ;
- La note du travail de recherche de L3 (si ce travail a été fait) - joindre un exemplaire du travail de recherche ;
- La note du rapport de stage de L3 (si un stage a été fait) ;
- Tout autre élément important à porter à la connaissance du jury de sélection (formation complémentaire qualifiante, expérience à l'étranger, stage facultatif, service civique...) ;
- Un CV.

Important : le jury sera très attentif à la présentation de la candidature et en particulier à la motivation du ou de la candidat.e (choix du parcours, projet professionnel, articulation projet / formation, etc.).

9.2 Conditions d'accès à l'entrée en Master 2 :

Être titulaire d'un M1 ou d'un équivalent (C.I.F. possible).

Procédure : après une première sélection sur dossier, les candidat.e.s dont le dossier sera retenu seront auditionné.e.s.

La sélection sur dossier se fera à partir des pièces suivantes :

- Une lettre de motivation ;
- Les résultats en Licence et M1 ;
- Les notes obtenues pour le rapport de stage et/ou le mémoire de M1 - pour les candidat.e.s n'ayant pas fait le M1 dans la spécialité Clinique des institutions, clinique du travail à l'université Paris 13, joindre un exemplaire des travaux ;
- Tout autre élément important à porter à la connaissance du jury de sélection (formation complémentaire qualifiante, expérience à l'étranger, stage facultatif, service civique...) ;
- Un CV.

Important : le jury sera très attentif à la présentation de la candidature et en particulier à la motivation du ou de la candidat.e (choix du parcours, projet professionnel, articulation projet / formation, etc.).

Attention : le titre de psychologue suppose d'avoir obtenu une licence de psychologie.

10 Calendrier 2024-2025

Voir annexe sous réserve de modifications.